



**BUDGET ANNEXE
« REGIE D'ACTION SOCIALE »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA
DECISION MODIFICATIVE N°1**

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « régie d'action sociale »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « régie d'action sociale »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « régie d'action sociale »	4
2.2 La dette du budget annexe « régie d'action sociale »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « régie d'action sociale »	6
4. La section de fonctionnement du budget annexe « régie d'action sociale »	7
4.1 Les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°1	7
4.2 Les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°1	8
5. La section d'investissement du budget annexe « régie d'action sociale »	9
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1	9
5.2 les recettes d'investissement de la décision modificative n°1	10

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative est votée en Conseil de la Métropole.

La décision modificative qui vous est soumise se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget supplémentaire le 29 juin 2023, pour actualiser les prévisions financières avant la fin de l'exercice.

Elle conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +1376 K€ en section de fonctionnement.
- ✓ +18 K€ en section d'investissement.

En K€	BP+ BS 2023	Proposition DM 2023	Total après DM 2023
Section de Fonctionnement	1 659	1 376	3 035
Section d'Investissement	32	18	50

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « régie d'action sociale » suite à la décision modificative n°1, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	1 673	1 659	3 035	1 376	83%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 660	1 630	2 988	1 359	83%
Epargne de gestion courante (EBG)	13	29	47	18	61%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	1%	2%	2%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0	0	0	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0	0	0	0	
Résultat exceptionnel large	0	0	0	0	
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	13	29	47	18	61%
Taux d'épargne de gestion	1%	2%	2%		
<i>Recettes réelles</i>	1 673	1 659	3 035	1 376	83%
<i>Dépenses réelles</i>	1 660	1 630	2 988	1 359	83%
Epargne brute (EBE)	13	29	47	18	61%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	1%	2%	2%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)				0	
Epargne nette (ENE)	13	29	47	18	61%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	1%	2%	2%		
Encours de dette (année précédente)					
Capacité dynamique de désendettement	0,0	0,0	0,0		

Le tableau relatif aux épargnes n'est pas pertinent au regard de l'activité de ce budget annexe.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Sans objet pour ce budget qui ne supporte pas de dette.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente l'unique opération rattachée à l'autorisation de programme 17501C-RAS qui apparaît dans la programmation pluriannuelle d'investissement du budget annexe « régie d'action sociale » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé opération	Montant pluriannuel de l'opération voté au 31/12/2022 (en K€)	Montant pluriannuel mandaté de l'opération au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 avant DM (en K€)	DM (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 après DM (en K€)	Taux d'avancement prévisionnel de l'opération au 31/12/2023
17501C-RAS Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres	86	73	11	0	11	99%
TOTAL	86	73	11	0	11	99%

Le coût d'opération au 31 décembre 2022 s'élevait à 86 K€. Le taux d'avancement prévisionnel au 31 décembre 2023 serait de 99%.

4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	1 673	1 659	1 376	3 035	83%
Recettes de gestion courante	1 673	1 659	1 376	3 035	83%
013 - Atténuations de charges		23		23	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	365	338		338	0%
73 - Impôts et taxes					
74 - Dotations et participations	1 288	1 279	1 376	2 655	108%
75 - Autres produits de gestion courante	20	19		19	0%
Autres recettes de fonctionnement	0	0	0	0	
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels					
Recettes d'ordre	0	0	0	0	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total recettes de fonctionnement	1 673	1 659	1 376	3 035	83%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0			
Total recettes de fonctionnement cumulées	1 673	1 659	1 376	3 035	83%

Une augmentation de la participation du budget principal de 1 376 K€ est nécessaire pour couvrir de nouvelles dépenses inscrites à la décision modificative et qui correspondent essentiellement à des crédits supplémentaires au chapitre 011 pour le financement de chèques cadeaux de fin d'année à destination de l'ensemble des agents de la Métropole et marginalement à un ajustement de la masse salariale sur le chapitre 012.

4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	1 660	1 630	1 359	2 988	83%
Dépenses de gestion courante	1 660	1 630	1 359	2 988	83%
011 - Charges à caractère général	1 049	1 116	1 130	2 246	101%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	502	429	198	627	46%
014 - Atténuations de produits					
017 - RSA / Régularisation de RMI					
65 - Autres charges de gestion courante	109	85	30	115	35%
Autres dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles					
68 - Dotations aux provisions, dépréciations					
Dépenses d'ordre	13	16	0	16	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13	16		16	0%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total dépenses de fonctionnement hors virement	1 673	1 646	1 359	3 004	83%
023 - Virement à la section d'investissement		13	18	31	134%
Total dépenses de fonctionnement	1 673	1 659	1 376	3 035	83%

Le décision modificative n°1 du budget annexe « régie d'action sociale » présente une augmentation prévisionnelle des dépenses de 1 376K€, soit +83%. Cette augmentation résulte essentiellement de l'augmentation des charges à caractère général et de l'augmentation des charges de personnel.

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011), une hausse de 1 130 K€ soit +101%, cette augmentation concerne la prestation des chèques cadeaux à l'ensemble des agents de la Métropole.
- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012), une hausse de 198 K€ soit +46% lié à l'ajustement de la masse salariale (recrutement pour la nouvelle régie d'action sociale et impact de l'augmentation du point d'indice).

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	33	32	18	50	56%
Dépenses d'équipement	33	32	0	32	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)	0	0	0	0	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0	0	0	0	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0	0	0	0	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0	0	0	0	
Total des opérations d'équipement	33	32		32	0%
Opérations pour le compte de tiers	0	0	0	0	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0	
Dépenses financières	0	0	18	18	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées				0	
26 - Participations et créances rattachées				0	
27 - Autres immobilisations financières			18	18	
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	
040 - Opérations de transfert entre sections				0	
041 - Opérations patrimoniales				0	
Total dépenses d'investissement	33	32	18	50	
Résultat reporté ou anticipé "n-1"					
Total dépenses d'investissement cumulées	33	32	18	50	56%

Les dépenses d'investissement du budget annexe enregistrent une augmentation de 18 K€, pour le rachat de prêts accordés aux agents par le Comité Social du Personnel du Pays de Martigues dans le cadre de la création de la nouvelle régie d'action sociale Métropolitaine.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	3	0	0	0	0%
Recettes d'équipement	0	0	0	0	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le				0	
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)					
20 - Immobilisations incorporelles					
204 -Subventions d'équipement versées					
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	0	0	0	0	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Recettes financières	3	0	0	0	0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3	0		0	0%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés					
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)					
27 - Autres immobilisations financières					
Recettes d'ordre	13	16	0	16	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13	16		16	0%
041 - Opérations patrimoniales				0	
Total recettes d'investissement hors virement	16	16	0	16	0%
021 - Virement de la section de fonctionnement		13	18	31	134%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	17	3		3	0%
Total recettes d'investissement	33	32	18	50	56%

Les recettes d'investissement augmente de 18K€, soit +56% par le virement de la section de fonctionnement chapitre 021 afin de pouvoir effectuer le rachat de prêt au Comité Social du Personnel du Pays de Martigues.